

Fogeo News n°4 - Décembre 2011

Les Amis du Fogeo vous souhaitent une excellente année 2012



Fogeo News n°4 - Décembre 2011

C'est une année 2011 particulièrement animée et fertile en rebondissements qui s'achève au parc du Fogeo.

Débutée avec l'annulation du PLU d'Arzon - avec comme corollaire la perte du statut d'EBC (Espace Boisé Classé) de la zone boisée située au nord du parc du Fogeo -, elle s'est poursuivie avec la plantation de mimosas de Constantinople sur le nouveau parking du Fogeo et, au nord du Parc, de végétaux destinés à constituer une séparation entre le parking et les Terrasses de Kerjouanno.

Les riverains sont partagés entre la satisfaction d'être un peu isolés du parking, et la déception de l'être aussi peu, les végétaux étant trop clairsemés et de hauteur trop modeste pour faire écran avant plusieurs années.

Puis ce fut l'annonce d'un projet fou d'entreposage, dans la zone est du parc, de 30 000 tonnes de sédiments pollués issus du dragage du port du Crouesty, projet fort heureusement abandonné depuis (<http://fogeo.free.fr/actu/vases-2011.html>).

Pour mémoire, ce sont 30 000 m³ de boues contenant 300 tonnes d'aluminium, 3 tonnes de zinc, 1 200 kg de cuivre, 600 kg de chrome, 430 kg de plomb, 430 kg de nickel, 250 kg d'arsenic, 8 kg de cadmium, 2 kg de mercure, et 2 kg d'étain qu'il était envisagé d'entreposer au Fogeo, parce que trop polluées pour être immergées dans l'océan.

Mais surtout, fin mai, la publication par la mairie d'Arzon d'un appel d'offres pour le réaménagement du parc du Fogeo, qui prévoyait l'abattage de 87% des arbres de la zone nord, le pompage d'eau douce dans la nappe phréatique sous le biseau salé pour alimenter les noues, le déplacement du poney-club, puis, dans un deuxième temps, le déplacement du mini-golf et la création d'un théâtre de verdure (<http://fogeo.free.fr/actu/appel-offre-mai2011.html>).

Ce projet - bien mal ficelé et justifié par des arguments discutables - a suscité de vives réactions de la part des riverains (pétitions, lettres recommandées aux autorités administratives, sollicitation des associations, campagnes d'affichage...) et a finalement été ramené à des proportions plus raisonnables en fin d'année.

Avec le retrait du projet d'entreposage de boues polluées et l'amendement du projet de réaménagement du parc, peut-être le bon sens finira-t-il par reprendre un peu de ses droits au Fogeo ?

Enfin la carte de submersion marine du Fogeo a été publiée : en cas de rupture du cordon dunaire lors d'une crue centennale, la quasi-totalité du parc du Fogeo (y compris le poney-club et le club-house) serait submergée sous plus d'un mètre d'eau. Le classement de cette zone en "zone à aléa fort" y interdit toute nouvelle construction (http://fogeo.free.fr/eau/submersion_nov2011.html).

Et puis, c'est fin septembre qu'est né votre bulletin d'information "Fogeo News" (<http://fogeo.free.fr/fogeo-news/index.html>), dont vous êtes nombreux à lire le quatrième numéro, et c'est en décembre que la 50 000^{ème} page a été consultée sur le site <http://fogeo.free.fr> depuis sa mise en ligne en août 2010.

Pour ce qui concerne le mois de décembre 2012 :

► Plusieurs arbres du Parc du Fogeo ont fait l'objet début décembre d'un marquage au marteau forestier par l'ONF, marquage désignant les arbres à abattre (<http://fogeo.free.fr/actu/marquage-arbres-dec2011.html>).

Le nombre d'arbres marqués est nettement inférieur au nombre d'arbres que prévoyait d'abattre le projet présenté dans l'appel d'offres publié en mai 2011 (<http://fogeo.free.fr/actu/appel-offre-mai2011.html>), ce qui semble confirmer le retour à un projet moins radical.



► Le 3 décembre, la mairie d'Arzon a organisé une réunion d'information à l'attention des riverains du parc du Fogeo et des associations de défense de l'environnement.

Participaient à la réunion - qui a fait l'objet d'un compte rendu publié par l'association Sémaphore sur son site Internet (<http://semaphore-morbraz.blogspot.com/2011/12/arzon-amenagement-de-la-plaine-du-fogeo.html>) - des représentants des riverains et des associations de défense de l'environnement (Sémaphore, FAPEGM, Grains de sable, Bretagne Vivante).

Laurent Labeyrie confirme que, suite à l'examen par l'ONF des arbres du Fogeo marqués à la peinture rouge, une partie seulement sera abattue en plusieurs phases successives.

Cette évolution pousse la mairie à revoir le tracé des noues et notamment à déplacer la noue Ouest vers le sud.

Les travaux de réaménagement du parc pourraient s'étaler sur 5 ans.

On note, dans le compte-rendu de Sémaphore que :

- l'appel d'offres pour le réaménagement du Parc du Fogeo (<http://fogeo.free.fr/actu/appel-offre-mai2011.html>) a été remporté par Géo Bretagne Sud ;
- les arbres surplombant les noues ont été blanchis de leur responsabilité dans la pollution des noues ;
- la première étape des travaux (zone nord en 2011-12) concernera le reprofilage des noues et l'abattage de 60 arbres dont 3 pins et 15 aulnes, abattage autorisé par la DDTM ;
- la seconde étape (zone sud 2012-2014) concernera la noue principale, la mise en place des stations de pompage dans la nappe phréatique, les aménagements ludiques et touristiques, et l'abattage d'un nombre non précisé d'arbres ;
- enfin, selon M. Labeyrie, il serait exclu d'envisager l'entreposage au Fogeo des vases de dragage du Port du Crouesty.

On notera que l'abattage des arbres n'est plus justifié ni par la maladie des arbres (qui n'a pas été constatée par l'ONF), ni par l'impact de l'ombrage des noues sur la pollution (*"après la mise en cause de l'ombrage portée par les arbres sur les eaux stagnantes, il est admis que la pollution des noues ... est liée en réalité au mauvais état des canalisations..."*).

On note également que les modifications apportées au projet vont probablement nécessiter la publication d'un nouvel appel d'offres.

Et puis, bizarrement, le pompage dans la nappe phréatique est positionné dans les travaux de la zone sud. Il ne semble pas remis en cause par la présence d'un cône salé reconfirmée à "2-3 m de profondeur".

Deux bonnes nouvelles à souligner :

- le nouveau tracé des noues permet de sauver - à ce stade - la majorité des pins, et une grande partie des aulnes ;
- et, si on en croit Laurent Labeyrie, la menace "boues du Crouesty" s'éloignerait.

Les Amis du Parc du Fogeo ont apporté quelques rectifications sur le blog de Sémaphore (<http://fogeo.free.fr/actu/commentaires-semaphore-dec2011.html>).

► 09/12/2011 La Préfecture maritime de l'Atlantique signale que la balise (espar métallique) de la prise d'eau du centre de thalassothérapie du Fogeo qui avait fait l'objet d'un "avis urgent aux navigateurs" le 27/10/2011 parce que sa forte inclinaison représentait un danger pour la navigation, a été "remplacée par une perche jaune sans voyant".

► Les 15 et 16/12/2011, tempête sur Arzon avec des pointes de vent à 120 km/h.

De nombreux arbres abattus à Arzon, mais pas de dégâts irréparables dans le parc du Fogeo (<http://fogeo.free.fr/actu/tempete-dec2011.html>).

De nombreuses branches cassées, quelques petits arbres déracinés, et beaucoup de sable remué sur la dune.



► D'après le Télégramme du 16 décembre 2011, qui titre "**Pas de sédiments au Fogeo**", les 210 000 m³ de sédiments de dragage de Port Haliguen et du Port du Crouesty seraient destinés à être pour partie clapés en mer et pour partie déposés à terre, sur la période 2012-2016.

Les sédiments les plus pollués (ceux qui auraient pu atterrir au Fogeo) seraient déshydratés et stabilisés à la chaux avant d'être entreposés dans un centre d'enfouissement technique (une décharge).

Quant au "réemploi des vases comme matériau de consolidation du cordon littoral du Fogeo,... Jean-Baptiste Milcamps, directeur des ports au conseil général, a indiqué, hier, que cette solution n'a pas été retenue dans la mesure où les vases qui auraient pu être employées contiennent des polluants".

(<http://www.letelegramme.com/ig/generales/regions/morbihan/dragages-risques-sur-l-environnement-16-12-2011-1536433.php>,

<http://www.letelegramme.com/local/morbihan/vannes-auray/sarzeau/arzon/port-du-crouesty-pas-de-sediments-au-fogeo-16-12-2011-1537356.php>

et http://sd-4.archive-host.com/membres/up/120024171845385810/Article_Le_Telegramme_161211.pdf).

Si vous n'êtes pas encore abonné à "Fogeo News" et si vous voulez connaître la suite du feuilleton, abonnez-vous en cliquant ici : <http://fogeo.free.fr/fogeo-news/abonnement.html> !

Les Amis du Parc du Fogeo
fogeo@free.fr
<http://fogeo.free.fr>

N'oubliez pas de nous communiquer toute info, nouvelle, idée, photo... susceptible d'intéresser les abonnés de Fogeo News !
Et envoyez Fogeo News à qui vous semble bon.

